



# REGLEMENT PARTICULIER

## "Volant des Alpes" 11 et 12 juin 2022



Le règlement de la compétition est celui préconisé par la Fédération Française de Badminton (FFBaD) sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Le tournoi est autorisé par la ligue PACA de Badminton et par la FFBaD.  
**N° d'autorisation : 2100259**
2. Le Juge-Arbitre principal sera **M. Régis GIBILY** du club d'Ollioules ([KimBad-83](#)).  
Le Juge-Arbitre adjoint sera **M. Benjamin TOCON** du club de Sisteron (04)
3. Le tournoi est ouvert aux séries **P, D9, D8, D7, R6, R5, R4, N3 et N2** pour les joueurs de catégories minime, cadet, junior, senior et vétéran, licenciés à la FFBaD ainsi que pour les joueurs licenciés des fédérations de badminton des autres pays.
4. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence.
5. Les frais d'inscriptions sont de **22 €** par joueur (pour un seul ou deux tableaux).
6. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir **avant le 29 mai 2022**.  
**Seule la feuille d'inscription fournie par le club de Gap est acceptée.**  
Les autres moyens d'inscription ne seront pas pris en compte.
7. Le nombre de joueurs/paires prévu est de **36 joueurs/paires par tableau** sauf pour le SD avec 24 joueuses.
8. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée avec **priorité à la date d'arrivée de la feuille d'inscription** (par courriel ou par courrier) puis à la date d'arrivée du paiement effectif des droits d'engagement
9. **Le tirage au sort aura lieu le 30 mai 2022.**
10. Les joueurs/paires seront inscrits dans les tableaux correspondant à leur CPPH.  
Les joueurs P seront pris selon la place disponible et par ordre de priorité selon le CPPH le plus élevé.
11. Le CPPH sera pris en compte suivant les données de "Poona" au **26 mai 2022**.
12. Les organisateurs prévoient **6 séries par discipline (sauf le SD avec 4 séries)**.
13. Tous les tableaux seront idéalement composés en **poule unique de 6 joueurs/paires**.  
Quelque soit le nombre d'inscrits, tout tableau ne pourra être constitué qu'avec un maximum de 8 joueurs/paires avec **2 qualifiés par poule**.

14. Si tous les tableaux sont constitués en poule unique de 6, le temps prévu par les organisateurs est de **1 heure entre deux matchs entre chaque rotation pour tous**.
15. Pour chaque tableau, selon le nombre d'inscrits et le nombre de matchs de l'échéancier, une "petite-finale" (match de classement pour la troisième place) peut être prévue. Dans ce cas, ce match étant officiel, il devra donc être joué.
16. Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
17. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
18. **Le samedi** se joueront les Simples et Mixtes, les horaires prévisionnels du samedi sont de 8h00 (premiers matchs) à 19h30 (derniers match lancé).
19. **Le dimanche** se joueront les Doubles (DD et DH), les horaires prévisionnels du dimanche sont de 8h00 (premiers matchs) à 16h30 (derniers match lancé).
20. **La remise de récompenses aura lieu après la dernière finale. Pour recevoir leurs récompenses, les finalistes et vainqueurs devront être présents à la cérémonie.** Aucune récompense de vainqueur et finaliste ne sera donnée avant.
21. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription (**29 mai 2022**) ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail.
22. Les joueurs forfaités ou blessés, après le tirage au sort (**30 mai 2022**) avant ou pendant la compétition devront envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition à la ligue de Badminton PACA par mail ou par courrier, sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (tournois et interclubs). Merci de noter au dos votre nom, la date et le nom de la compétition.
23. Cas de forfait d'un participant :
  - Un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.
  - La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des deux joueurs d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente.
  - Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation sur trois tableaux pour le bon déroulement du tournoi.
24. Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, se présenter à la table de pointage.

25. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance à la demande de chacun des joueurs concernés.
26. Tout joueur devant quitter le gymnase doit le faire en concertation avec le Juge- Arbitre (JA) et avec l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser son numéro de téléphone à la table de marque. En cas de non-respect de cet article, le joueur pourra être considéré "forfait" pour son prochain match annoncé.
27. Prêts en "chambre d'appel", les joueurs disposent, dès l'appel de leur match, de 3 minutes pour accéder à leur terrain et pour se préparer avant le début du match. Arrivés sur leur terrain, les joueurs doivent commencer par tester la vitesse de leurs volants et faire le "TAS" (tirage au sort).
28. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son match passé un délai de "3 minutes" pourra être disqualifié par le Juge-arbitre (quel que soit le niveau de la compétition).
29. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs appelés pour leurs matchs ainsi qu'aux conseillers (deux par joueur/paire).
30. Pour rappel, les joueurs ont le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu :
  - à 11 pts dans chaque set mais ils devront être de retour à 40s
  - entre chaque set mais ils devront être de retour à 1min40sS'ils ne sont pas de retour dans les temps, ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre de la salle.
31. Pour rappel, le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord exprès de l'intéressé(e). Le Juge- Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
32. Les matchs sont auto-arbitrés.
33. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi est le **RSL Tournéy No.1** ; celui-ci est en vente dans la salle.
34. Tout volant touchant le **plafond** sera compté "let" au service où il pourra être remis deux fois par service et "faute" en jeu.
35. Tout volant touchant les **infrastructures** "hors plafond" (panneaux, lampes, filin, ...) sera compté "let" au service (où il pourra être remis deux fois par service) et "let" en jeu.
36. Pour rappel, une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.

37. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vol, accidents ou autres incidents.
38. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
39. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce "**Volant des Alpes**" en observant et respectant ce règlement et les décisions du Juge-Arbitre.